

Vers une stratégie de l'eau pour le Nouveau-Brunswick :

Algues bleues



Que sont au juste les algues?

Les algues sont des organismes microscopiques qui vivent dans l'eau et qui peuvent être en suspension ou fixés à des surfaces solides, comme des roches et des troncs d'arbres.

Les algues ont besoin de lumière, de plages de température déterminées et d'un apport de nutriments pour se développer et se reproduire. Les nutriments comme le phosphore et l'azote contribuent grandement à la croissance des algues dans un lac ou une étendue d'eau.

Que sont au juste les algues bleues?

Les cyanobactéries, connues également sous le nom d'algues bleues, sont un type d'algues. Il s'agit de cellules bactériennes microscopiques naturellement présentes dans les eaux de surface. On les trouve dans de nombreux types de systèmes hydrologiques, entre autres dans les lacs, les rivières et les terres humides.

Elles ont été définies pour la première fois par leur couleur bleu-vert et se

reconnaissent par leur variété de tons, du bleu au vert olive. Elles sont parfois décrites comme ressemblant à une « soupe aux pois ».

Les algues bleues réalisent la photosynthèse. Autrement dit, elles utilisent l'énergie du soleil pour produire du sucre dont elles se servent pour se développer. Normalement, les algues bleues sont à peine visibles, mais, si les conditions sont propices, ces organismes peuvent proliférer rapidement et former des masses appelées fleurs d'eau.

Ces fleurs d'eau ressemblent à de petites touffes ou points verts dans l'eau ou à une écume à la surface. La prolifération peut toucher l'ensemble d'un lac ou provoquer une accumulation dans une zone plus restreinte, comme une anse, sous l'action du vent et des vagues. Les fleurs d'eau peuvent également être présentes en hiver, sous la glace. Une fois que les algues commencent à se décomposer, la fleur d'eau peut dégager des odeurs et utiliser l'oxygène du milieu aquatique.

Certaines espèces d'algues bleues peuvent contenir des poisons appelés toxines cyanobactériennes qui peuvent affecter la santé humaine et être toxiques pour le bétail et les animaux de compagnie qui les ingèreraient.

Quand une prolifération d'algues bleues est détectée, le ministère de la Santé émet un avis pour que les utilisateurs des eaux de la région concernée puissent prendre des décisions informées de leurs activités liées à

l'utilisation de l'eau dans les zones touchées. Il faut éviter de nager et de pratiquer des activités nautiques dans les zones où les fleurs d'eau sont abondantes. Pour en savoir plus sur la santé publique et pour consulter les avis, voir : http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministres/bmhc/milieus_sains/content/les_algues_bleues.html

Qu'est-ce qui cause les fleurs d'eau?

Bien qu'elles soient difficiles à prévoir, les fleurs d'eau sont fréquentes au Nouveau-Brunswick quand les températures sont estivales, de début juin à fin octobre. Les fleurs d'eau peuvent se dissiper rapidement ou durer plusieurs semaines. Si le problème à l'origine d'une fleur d'eau n'est pas réglé, la prolifération peut se reproduire l'année suivante.

En présence de nutriments (nourriture) en abondance pour les algues et si les conditions sont propices (faible débit, faible circulation de l'eau, température élevée de l'eau, etc.), une fleur d'eau peut se développer très rapidement sur une étendue d'eau.

Même si les nutriments sont naturellement présents dans un lac et font partie intégrante de toute étendue d'eau saine, un excès de phosphore et d'azote peut causer des problèmes en perturbant l'équilibre naturel du lac. Ces problèmes surgissent ou sont amplifiés lorsque des eaux pluviales, des eaux de ruissellement de milieux agricoles, des effluents industriels, des effluents d'eaux usées, des eaux de fosses

septiques défectueuses et des engrais de gazon aboutissent dans le lac.

Quels sont les effets des fleurs d'eau?

Les algues peuvent dégager des odeurs nauséabondes et nuire à l'utilisation sécuritaire d'une étendue d'eau. En se décomposant, les fleurs d'eau utilisent de l'oxygène, ce qui peut également avoir un effet sur la vie aquatique.

Les toxines produites par certaines algues bleues peuvent être à l'origine d'irritations cutanées et oculaires. L'ingestion d'eau contaminée pendant la baignade ou la pratique du ski nautique ou d'autres activités de loisirs peut entraîner des symptômes grippaux, entre autres des maux de tête, de la fièvre, un mal de gorge, des étourdissements, des crampes d'estomac, des nausées, une diarrhée et des vomissements.

Pour prévenir la prolifération des algues dans les lacs, vous pouvez aider à empêcher que trop de nutriments n'entrent dans l'eau en veillant à :

- Ne pas enlever la végétation riveraine
- Ne pas utiliser d'engrais ni d'herbicides
- Assurer l'entretien des fosses septiques et de leur champ d'épuration
- Utiliser uniquement des produits d'entretien ménager et de soins personnels sans phosphate.

Pour en savoir plus, consultez [Domicile et chalet verts : Guide de référence pour une « vie verte » destiné aux propriétaires riverains.](#)

Comment signaler une fleur d'eau présumée?

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et le ministère de la Santé suivent un protocole pour le suivi systématique des cas de fleurs d'eau. Si vous observez un phénomène que vous pensez être une fleur d'eau, veuillez en aviser par téléphone le bureau régional le plus proche du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Coordonnées régionales :

Région 1 – Bathurst 506-547-2092

Région 2 – Miramichi 506-778-6032

Région 3 – Moncton 506-856-2374

Région 4 – Saint John 506-658-2558

Région 5 – Fredericton 506-444-5149

Région 6 – Grand-Sault 506-473-7744